

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 07-10352 / 101443
Le petit-fils de L.U. Chopard & Cie SA, 1217 Meyrin
secteurs de production: bijoux, boîtes et bracelets or-acier
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
24 H
06.08.2007–05.08.2010 (Nouveau permis)
- 07-10353 / 109383
NagraCard S.A., 1033 Cheseaux-Lausanne
personnalisation des cartes à puces
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
9 H
29.08.2007–28.08.2010 (Renouvellement)
- 07-10354 / 100344
Valdar SA, 1341 L'Orient
Atelier Usinage Avec Copeaux (Ebauches)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
5 H, 5 F
01.09.2007–31.08.2008 (Nouveau permis)
- 07-10355 / 101017
Oerlikon Batteries Stationnaires SA Aesch BL, 2017 Boudry
ensemble des ateliers de production (sauf secteur formation des plaques,
voir PT 07-10017)
besoin urgent
36 H
01.09.2007–31.08.2008 (Renouvellement)
- 07-10357 / 111004
INFRE SA, 1623 Semsales
ligne de fabrication de thé sans caféine
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
14 H
01.09.2007–31.08.2010 (Nouveau permis)
- 07-10358 / 101165
FKG Dentaire SA, 2322 Le Crêt-du-Loche
ateliers CNC
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
17 H
03.09.2007–02.09.2010 (Renouvellement/modification)

- 07-10383 / 100561
Hilcona Gourmet S.A., 1350 Orbe
préparation des matières premières, garnissage des fonds, logistique, nettoyage des installations
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
58 H, 112 F
08.08.2007–07.08.2010 (Renouvellement)
- 07-10421 / 101259
Baxter BioScience Manufacturing Sàrl, 2000 Neuchâtel
production: Finishing Operations
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
10 H, 8 F
01.08.2007–01.05.2010 (Nouveau permis)
- 07-10422 / 110871
CSSR SA, 1618 Châtel-St-Denis
production-stérilisation
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
3 H
01.08.2007–31.07.2010 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 07-10349 / 102104
Manor SA Centrale de distribution Bussigny, 1030 Bussigny-Lausanne
chargement des camions frigo (produits frais et autres denrées périssables)
besoins spéciaux de consommation
7 H
31.07.2005–30.07.2008 (Modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 07-10346 / 100432
Cornu SA, 1424 Champagne
production lignes 1: fabrication des flûtes – «laboratoire» – «conditionnement»,
préparation de la pâte feuilletée
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
7 H, 6 F
18.07.2007–17.07.2010 (Renouvellement)
- 07-10363 / 100721
Schenk SA, 1180 Rolle
Vendanges: réception de la vendange, pressoir et encavage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
48 H, 6 F
05.09.2007–04.09.2010 (Renouvellement)

- 07-10368 / 101685
Vardeco SA, 2800 Delémont
décolletage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
9 H
15.08.2007–14.08.2010 (Renouvellement)

**Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 07-10390 / 111023
Nokia Siemens Networks Schweiz AG, 1020 Renens VD
Nokia Siemens Network
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
15 H, 2 F
01.04.2007–31.03.2010 (Nouveau permis)
- 07-10411 / 101259
Baxter BioScience Manufacturing Sàrl, 2000 Neuchâtel
service de maintenance technique et mécanique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.08.2007–01.05.2010 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 07-10404 / 101259
Baxter BioScience Manufacturing Sàrl, 2000 Neuchâtel
secteur «environmental» et l«'aboratoire»
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
13 F
01.08.2007–01.05.2010 (Renouvellement/modification)

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 07-10394 / 109912
Nestlé Nespresso S.A., Paudex, 1950 Sion
Call-Center
besoins spéciaux de consommation
40 H, 40 F
20.09.2007–19.09.2010 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 07-10367 / 100043
ILFORD Imaging Switzerland GmbH, 1723 Marly
tunnel de fabrication No4: fabrication de films et papiers photosensibles, préparation, coulages des émulsions, séchage et bobinage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
60 H
01.09.2007–31.08.2010 (Renouvellement)
- 07-10413 / 101259
Baxter BioScience Manufacturing Sàrl, 2000 Neuchâtel
production d'une protéine (facteur VIII): production et building
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
99 H, 75 F
01.08.2007–01.05.2010 (Renouvellement)

Permis de travail en continu atypique (art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)

- 07-10347 / 100432
Cornu SA, 1424 Champagne
production ligne 3: fabrication des flûtes feuilletées en continu – «laboratoire» – «conditionnement»
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
18 H, 12 F
18.07.2007–17.07.2010 (Renouvellement)
- 07-10351 / 100046
DuPont Polymer Powders Switzerland Sàrl, 1630 Bulle
secteur production: usines 3 & 4
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
40 H
10.07.2005–09.07.2008 (Modification)

Dérogation pour le personnel au sol du secteur de la navigation aérienne (art. 28 LTr)

- 07-10348 / 109228
SKYGUIDE, Société Anonyme Suisse pour les Services de la Navigation Aérienne civils et militaires, 1217 Meyrin – Personnel au sol du secteur de la navigation aérienne (art. 47, al. 3, OLT 2). – Contrôle de la circulation aérienne à Alpnach, Bern, Buochs, Dübendorf, Emmen, Genève, Locarno, Lugano, Meiringen, Payerne, Sion et Zürich. Voir point 1.4 en page 2
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
100 H
02.04.2007–31.12.2008 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

21 août 2007

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail

Permis concernant la durée du travail octroyés

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2007
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	34
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	21.08.2007
Date	
Data	
Seite	5764-5768
Page	
Pagina	
Ref. No	10 140 857

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.
I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.